

Si vous privilégiez la sécurité, le support PROTECT EUR assure à vos capitaux une performance sans risque. En effet, vous bénéficiez d'un taux minimum garanti et d'une participation aux bénéfices annuelle.

Descriptif synthétique

Le support PROTECT EUR est un support à taux minimum garanti, d'une durée déterminée, libellé en EUR, auquel s'ajoute une participation aux bénéfices annuelle.

Le taux minimum garanti octroyé correspond au taux technique normal maximum en vigueur au moment de l'investissement (conformément aux Conditions Générales).

Le taux technique normal maximum est défini par le Commissariat aux Assurances. Il est de 1,50% depuis le 1^{er} Juillet 2013. Le taux d'intérêt minimum est garanti, au plus tard, jusqu'au 31 décembre qui suit le huitième (8^{ème}) anniversaire de l'investissement.

Rendements annuels bruts observés*

En 2004 : 4,80 %
 En 2005 : 4,80 %
 En 2006 : 4,80 %
 En 2007 : 4,80 %
 En 2008 : 3,25 %
 En 2009 : 4,25 %
 En 2010 : 3,25 %
 En 2011 : taux minimum garanti au moment du versement**
 En 2012 : 3,00 %
 En 2013 : 3,00 %
 En 2014 : 3,00 %***

* Les performances passées ne présument pas des performances réelles futures.

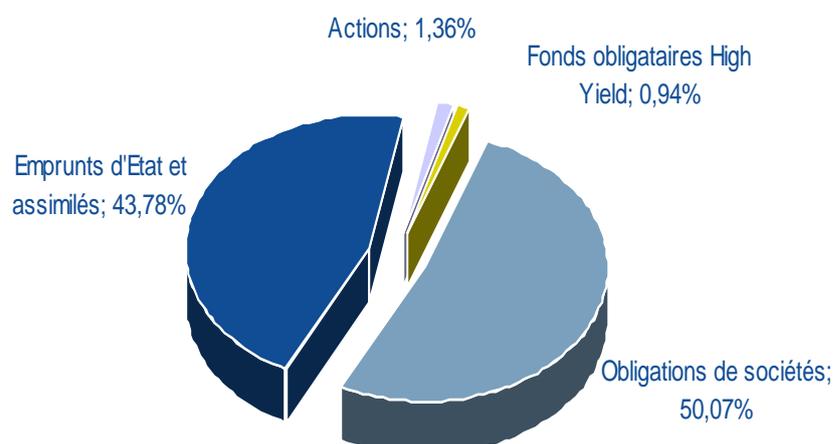
** - les versements effectués jusqu'au 31.03.2005 bénéficient du taux garanti de 2,50 %
 - ceux effectués à partir du 01.04.2005 jusqu'au 30.06.2007 bénéficient du taux garanti de 2,25 %
 - ceux effectués à partir du 01.07.2007 jusqu'au 31.03.2009 bénéficient du taux garanti de 2,75 %
 - les versements effectués à partir du 01.04.2009 et jusqu'au 31.03.2012 bénéficient du taux garanti de 2,25 %

*** Sous réserve d'approbation des participations bénéficiaires par l'Assemblée Générale de IWI International Wealth Insurer S.A.

Politique d'investissement

En investissant au minimum 85 % en Obligations et au maximum 15 % en Actions & Immobilier, le support PROTECT EUR s'adresse aux épargnants qui souhaitent valoriser leur épargne à moyen ou long terme sans négliger l'aspect sécurité. L'objectif de duration est de 5 ans.

Constitution du portefeuille au 31/12/2014



Avoirs sous gestion (en EUR)

31/12/2014	⇒	548 277 777
31/12/2013	⇒	597 271 125
31/12/2012	⇒	634 613 979

Composition du portefeuille

Obligations		93,85 % du portefeuille	
Allocation géographique		Qualité des émetteurs (Standard & Poor's)	
France	21,51%	AAA	12,53%
Belgique	18,22%	AA	32,62%
Pays-Bas	10,42%	A	31,93%
Italie	7,72%	BBB	19,84%
Espagne	6,79%	BB	0,59%
Etats-Unis	6,03%	NR	2,49%
Royaume-Uni	5,30%	Total	100,00 %*
Irlande	3,79%		
Pologne	3,49%	Allocation sectorielle	
République Tchèque	3,13%	Trésor Public	41,48%
Australie	2,94%	Industrie	14,52%
Danemark	2,89%	Secteur Financier	14,11%
Slovaquie	1,92%	Obligations Foncières	12,01%
Mexique	1,88%	Autres	7,78%
Allemagne	1,81%	Services aux collectivités	5,48%
Norvège	1,80%	Secteur Para-étatique	4,61%
Autres	0,39%	Total	100,00 %*
Total	100,00%*		
Actions & Immobilier		1,36 % du portefeuille	
Allocation géographique		Allocation sectorielle	
France	49,01%	Immobilier	27,47%
Allemagne	28,38%	Services Financiers	22,62%
Belgique	22,62%	Services d'Utilité Publique	11,36%
Total	100,00 %*	Industrie	11,04%
		Energie	10,68%
		Santé	9,97%
		Biens de Consommation Durables	6,86%
		Total	100,00 %*
Liquidités		3,85 % du portefeuille	
Fonds obligataires High Yield		0,94 % du portefeuille	

* La somme des pourcentages peut différer légèrement de 100 %. Ceci est dû aux écarts d'arrondis.

Le présent document est communiqué à titre indicatif et n'a aucune valeur contractuelle. Les informations contenues dans ce document ne sont en aucune manière une offre, recommandation ou sollicitation à l'achat ou la vente d'un produit d'assurance vie et/ou de fonds d'investissement. En outre, ces informations ne constituent aucunement une forme d'avis légal, fiscal, comptable ou de consultant. Pour le marché belge, ce document est à destination de clients existants ayant des avoirs investis dans le(s) support(s) Protect EUR / Protect Plus EUR au titre d'information sur les taux IWI.